

Image not found or type unknown



Transcription mariage sur l'état civil français

Par **soum_old**, le **07/09/2007** à **12:41**

bonjour j aimerais avoir un renseignement tout d abord je suis francais et ma femme et d origine senegalaise je me suis marier a l etranger le 25 06 2007 au senegal j ai deposer un dossier de transcription d acte de mariage en date du 27 06 2007 au consulat general de france a dakar et je voudrais savoir quelle est le duree legal pour q une transcription soit enregistrer sur le registre de l etat civil francais merci d avance.